

Les critères ci-dessous ont un caractère obligatoire. Pour être promu sous le label éthic étapes, le centre proposant le produit « short break » doit :

## **EN TERMES DE QUALITE ET SECURITE**

- Disposer de conditions tarifaires et de réservation pour les professionnels
- Offrir le petit déjeuner dans le prix
- Assurer un accueil et une signalétique bilingue (et au moins en anglais)
- Disposer d'un livret d'accueil (infos transports, tourisme, plans...) au moins bilingue
- Rendre disponible sur demande linge de toilette, des produits de 1<sup>ère</sup> nécessité
- Disposer d'un accès Internet (borne, adsl, wifi) dans les espaces communs
- Proposer des tarifs forfaitisés incluant les activités proposées : week-ends, offre promos, forfaits ski, etc.

## **EN TERMES DE VALEURS**

- assurer un accueil personnalisé
- afficher des informations sur la vie du centre (groupe présents, événements, etc.)
- mettre à disposition des espaces de loisirs et de détente (bar, salon, jardin, terrasse...)
- accepter le paiement en chèque vacances
- valoriser le tourisme, l'évènementiel et les initiatives locales par la mise à disposition d'informations (documentation, affichage, vidéo, etc.)

## **EN TERMES DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

- mettre à disposition un récupérateur de piles
- intégrer le tri sélectif dans les espaces collectifs
- proposer du café équitable au petit déjeuner
- exclure les activités polluantes et privilégier les activités en accord ave les principes de développement durable
- privilégier des modes de déplacement doux